Soirée débat 12 Mars 2024 : Quel avenir pour notre Ecole cantalienne ?

Intervention Christian Montin (président AMF)  constats:

L’école rurale il faut la défendre tous ensemble.

Le département ne peut plus rendre de postes.

Points de résistance : espace entre Carlat et St Martin Sous Vigouroux.

Vallée du Mars

Le taux d’encadrement ne veut rien dire, cela n’a pas de sens.

Il s’agit de définir quelles sont les conditions acceptables pour une bonne scolarisation.

Les RPI quoiqu’on en pense, nous n’avons pas d’autres solutions.

Les nouveautés :

* Il y a de l’emploi,
* Problème du logement,
* Inversion du solde migratoire.

On est lucide mais pas désespéré.

Il faut protester mais proposer.

Etat : plan France Ruralité

-Impulsion lutte contre les suppressions de poste.

-Trop de monde sur l’ile de France.

En supprimant 13 postes le Cantal on ne résout pas les problèmes de Paris .

P/E : Nombre d’enseignants pour 100 élèves

Problème : à la DGESCO, ils sont très peu nombreux. Ils ont dit au début en Auvergne -70 puis cela a été – 50 puis ensuite il fallait partager selon les départements.

Dominique Banyick, directeur d’école

L’école cantalienne est à défendre

Il ne s’agit pas d’opposer l’école des champs et l’école des villes.

Il y a des solutions à trouver pour tous.

 Louis Estèves, Maire de Yolet : On ne pourra pas toujours garder nos élèves

Attention à la loi ZAN , il y a une réduction de la surface habitable.

Il faut avoir une réflexion sur le déplacement .

Isabelle Picot, enseignante à St Mamet (poste supprimé)

Il faudrait faire une carte Iso Temporelle.

Les élèves peuvent faire 30 min maxi, mais attention à l’âge des élèves 30 min pour un élève de 5 ans, ce n’est pas 30 min pou un élève de CM2.

Jean-Luc Lantier, maire de ???

Il faudrait une école par bassin de vie

Il faut faire attention à tous les aspects de l’école qui coutent cher (aspect financier)

(Garderie, cantine, aide aux devoirs)

Il faudrait un groupe de pilotage avec tous les acteurs représentés : DDEN, Parents d’élèves

Philippe Mourgues, Maire de Thiézac :

C’est une position difficile pour un élu, je n’ai pas envie de faire le boulot de l’Education nationale. Je suis partagé, comme tous les élus, entre la nécessité de défendre ma petite école et la conscience d’une nécessaire évolution.

RET(Réseau Ecole de Territoire)= rassemblement Pédagogique Intercommunal différent de TER(Territoire Educatif Rural)

Problème de l’école Inclusive, on doit pouvoir accueillir tous les EBEP

Christian Montin, maire de Marcolès :

Attention parfois les RPI sont sans contrats clairs. Qui fait quoi ? Qui paye quoi ? , ce n’est pas encadré.

Pas de communes sans école !

Certains rêvent que l’école d’à côté ferme. (Pb des dérogations Maire/Maire)

Pb du logement

Avec le ZAN on ne peut pas construire mais on peut rénover, c’est plus cher.

La dégradation des écoles rurales a un impact sur les écoles de ville.

Alors pour ce comité de pilotage : Quels partenaires ?

Est-il adapté à tous les territoires du Cantal ?

Pb de Siran ??

FSU : Pb des moyens

Le budget est voté par les élus. Il faudrait un débat entre les citoyens, on parle de service public.

Les élus doivent être force de proposition, il faut démontrer et défendre leurs écoles, et garder les moyens que l’on a.

Claudine Fleyt, adjointe au maire d’Aurillac :

Il faut appuyer sur la toute petite enfance.

Conclusion :

 Cela ne doit pas être un catalogue dans lequel l’état irait piocher ses idées.

Si on ne faisait rien on serait coupable.

La qualité des moyens est fondamentale.

On veut les garder .